
M.E.S., Numéro 128, mai - juin 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 30 mai 2023



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, mai - juin 2023

PRATIQUES PARENTALES TELLES QUE VÉCUES PAR LES PARENTS DE LA COMMUNE DE N'SELE A KINSHASA

par

Bernadette MUISAKA KAMONO BERNADETTE

Olivier MANGAPI KINZE

Justin MADIKANI GAGESA

(Tous) Chefs de Travaux, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation
Université de Kinshasa

Résumé

Cette étude vise à une meilleure compréhension des pratiques parentales des parents dans la municipalité de N'sele à Kinshasa. Il faut noter que les pratiques parentales sont reconnues comme des facteurs prédictifs importants de la réussite scolaire future.

Les résultats de cette étude montrent que l'engagement parental est la pratique parentale la mieux vécue par les parents retenus dans cette étude. En considérant les moyennes calculées par rapport aux trois dimensions de pratiques parentales dont l'engagement parental, la supervision et la discipline, il s'avère que le degré d'implication des parents biologiques (2,83) dans les activités scolaires de leurs enfants est plus élevé que celui des autres tuteurs, tels que parents adoptifs (2,53), grands – parents (2,50) et membres de famille (2,41). Les parents biologiques s'engagent plus, assurent une bonne supervision et appliquent une discipline positive à leurs adolescents comparativement aux autres responsables. Ces résultats indiquent effectivement que les pratiques parentales auraient des effets significatifs sur la scolarité de l'adolescent et peuvent – être considérés comme un facteur de protection ou de risque du décrochage scolaire. Mots clés : pratiques parentales, l'engagement, supervision et discipline.

Mots-clés : *pratiques parentales, parents, Kinshasa*

Abstract

This study aims at a better understanding of the parental practices of parents in the municipality of N'sele in Kinshasa. It should be noted that parental practices are recognized as important predictors of future academic success.

The information we need onto the school and family experience of adolescents were obtained from 368 parents of our research subjects. The results of this research show that parental involvement is the parental practice experienced better by parents included in this research. It produce the lowest possible dropping out of school considering the averages calculated in relation to the three dimensions of parental practices, including parental involvement of the biological parents (2.83) in the school activities of their children (2.53), grandparents (2.50) and family members (2.41). Biological parents are more involved, provide nice supervision and apply positive discipline to their teenagers compared to other liable. These results effectively indicate that parental practices would have significant effects onto the adolescent schooling and can be considering as a protective factor or the dropping out of school risk. Key words: Parental practices, commitment, supervision and discipline.

INTRODUCTION

La problématique des pratiques parentales et du décrochage scolaire nous renvoie à la question de l'investissement des parents à l'éducation de leurs enfants en termes d'énergie, de temps, de ressources et de sacrifices consentis face à un résultat qui paraît décevant à plusieurs égards, le décrochage scolaire ; Ainsi, ce dernier renvoie dans le cas précis, aux questions des parents sur l'avenir de leur enfant après le décrochage, au regard des sollicitations multiples et alléchantes qui se proposent en dehors de l'école (banditisme, sexe, vagabondage, drogue, mauvaise compagnie, chômage, troubles de comportement, problèmes de santé mentale, etc.).

I. ASPECTS THEORIQUES

A travers les aspects théoriques, il est question de préciser le concept des pratiques parentales. Ce terme englobe plusieurs activités pédagogiques réalisées par les parents et les enfants en vue de favoriser les apprentissages scolaires de ces derniers. Il existe à ce sujet de nombreuses expressions pour parler de pratiques parentales, entre autres les compétences parentales, le rôle parental, la parentalité, les compétences éducatives, l'investissement parental, les pratiques éducatives.

Les pratiques parentales font partie intégrante de l'éducation, de l'action éducative voir du processus 'apprentissage'. Il paraît tout à fait logique de définir le concept éducation avant de parler de deux concepts clés. L'éducation est un concept globalisant qui a pour synonyme apprentissage, formation, instruction. Elle se réfère à l'action d'élever, de former un enfant, un jeune homme, une jeune fille, en vue de développer ses facultés intellectuelles et morales.

Pour Durkheim (1992) repris par Muisaka Kamono (2018), l'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas mûres pour la vie sociale. L'Éducation a ainsi pour objectif principal de susciter et de développer chez l'enfant, un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné. Pour Terrisse (1989), les parents sont les premiers professeurs de leur(s) enfant(s) et que le foyer constitue la première école d'apprentissages multiples et fondamentaux. Ces deux observations, aujourd'hui fortement répandues et admises sans restriction, soulignent avec force le rôle capital que l'entourage familial exerce sur le devenir de l'enfant et de l'adolescent.

En définitive, nous pouvons dire que l'éducation est une formation de la personne humaine prise dans son individualité et qui trouve son plein sens dans la société dans laquelle cet individu vit. S'agissant du terme pratique parentale, Besnar (2008) cité par Rus-Haicu (2015), estiment que ce terme englobe les pratiques éducatives, la qualité relationnelle parent-enfant et le style parental. Ces auteurs précisent aussi que les pratiques éducatives font référence aux moyens que les parents utilisent pour éduquer ou pour apprendre aux enfants à se socialiser. Elles regroupent ainsi l'engagement, la supervision, la discipline et le sentiment d'efficacité vécu par les parents dans l'exercice de leur rôle parental. L'engagement comprend: l'engagement direct auprès de l'enfant représenté par la quantité et la qualité de temps accordé aux soins, la stimulation aux jeux et aux loisirs; l'accessibilité et la disponibilité; la responsabilité pour le bien-être général des enfants. La supervision consiste dans l'encadrement plus soutenu, la présence et la participation ainsi que le suivi des activités de l'enfant (connaître l'emploi du temps, ses pairs, les endroits qu'il fréquente).

Enfin, la discipline comprend l'ensemble de moyens utilisés par les parents pour contrôler les comportements de leur enfant. Le contrôle parental repose sur le fait de donner à l'enfant des règles de vie précises, par exemple, les directives strictes concernant les comportements acceptables et l'évaluation de leur suivi effectif par l'enfant. Les éléments qui décrivent le type de discipline utilisé par les parents sont : la constance de la discipline, le choix des méthodes disciplinaires (punitions physiques ou la pratique des récompenses et punitions), alors que le sentiment d'efficacité fait référence à la perception des parents vis-à-vis de l'exercice de leur rôle parental. Ces pratiques parentales sont prises comme facteurs de protection dans le développement de l'enfant et de l'adolescent pour prévenir le décrochage scolaire. Etant donné que les pratiques parentales engendrent toujours un comportement soit d'adaptation ou d'inadaptation, ces quatre dimensions sont prises comme facteurs soit de protection soit d'inadaptation dans le processus de développement de l'enfant et de l'adolescent pour prévenir le décrochage scolaire.

A la suite de ces définitions, nous nous sommes référé à quelques théories ou approches qui explicitent mieux le phénomène des pratiques parentales. Elles ont fait l'objet

de recherches depuis fort longtemps par les psychologues américains (Sears, 1899). La première revue de la question sur les attitudes éducatives parentales fut publiée par Stodgill en 1936 (G. W. Holden et L. A. Edwards, 1989). Les travaux classiques initiés par Baldwin (1948), et surtout par Becker (1964) et Baumrind (1971), ont privilégié l'interrogation du parent en étudiant principalement deux dimensions de la pratique éducative : la première concerne l'affection, le soutien ou la chaleur et réfère à la modalité relationnelle ; la seconde reflète l'autorité ou le contrôle et renvoie à la nature de la régulation privilégiée par les parents.

Depuis, de nombreux auteurs tentent de combiner ces deux dimensions parfois sur un axe unique et, le plus souvent, selon une typologie. Ainsi, tandis que Becker (1964) distinguait les parentages chaleureux et contrôlants des parentages chaleureux et permissifs, qui faciliteraient soit l'éducation d'enfants bien élevés obéissants soit des enfants créatifs originaux, Baumrind (1971) distingue les parents « autoritaires, démocratiques et permissifs, selon que le contrôle est ou non accompagné de support. Plusieurs auteurs dont Claes (2004), ont considéré le point de vue de l'enfant en se référant aux mêmes modèles. Ainsi, nous pensons qu'il ne fait l'ombre d'aucun doute qu'un élève ne peut commencer un cursus scolaire et le terminer sans l'investissement des parents ou ceux qui les remplacent en termes d'engagement, de supervision et de discipline parentale.

II. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

L'étude a été réalisée sur dix écoles de la Commune de la N'Sele, une Commune urbano - rurale parmi les vingt - quatre communes de la ville de Kinshasa. L'effectif total des écoles et des élèves du secondaire est respectivement de 33 écoles et de 10093 élèves. Mais par rapport à la taille de notre population (10093) et conformément à la table de Krejcie et Morgan (1970), notre enquête a couvert 368 parents des élèves adolescents des quatre classes (1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année des humanités) de 10 écoles de la sous province éducationnelle de la N'sele1. Quant aux méthodes et techniques, nous avons recouru à la méthode d'enquête avec la technique du questionnaire (échelle des pratiques parentales et échelle de dépistage d'élèves à risque de décrochage scolaire pour la collecte des données), l'analyse de contenu et les techniques statistiques pour le traitement et analyse des résultats.

L'analyse des résultats porte sur les réponses des sujets aux questions contenues dans l'instrument et permet, entre autres, de savoir jusqu'à quel point le test administré aux parents peut servir à identifier les facteurs de protection ou de risque de décrochage scolaire. En effet, plusieurs types d'analyses ont été effectués en fonction des questions posées et en fonction des résultats attendus. Dans notre échantillon, il y a 74,5 % d'hommes et 25,5% de femmes, 72,3% des parents du niveau supérieur, 21,2% du niveau secondaire, 4,3% de formation professionnelle et 2,2% du niveau primaire, 84,2 % des parents biologiques, 12,5% des parents adoptifs, 2,2% des grand parents et 1,1% de membres de famille.

III. RESULTATS

3.1. Résultats selon les pratiques parentales

Il faut rappeler que les pratiques parentales englobent l'engagement parental, la supervision et la discipline parentales. Globalement, les résultats du tableau n°1 ci - dessous montrent que les notes moyennes des sujets de l'étude aux différentes dimensions des pratiques parentales (EPV=3,37 ; SPV=2,46 et DPV=2,50) sont supérieures à la moyenne théorique qui est égale à 2. Ce qui revient à dire que les pratiques parentales sont positives et peuvent contribuer d'une manière ou d'une autre à une bonne scolarisation des enfants. En d'autres termes, les parents se montrent engagés dans les activités scolaires de leurs enfants, ils assurent une bonne supervision de leurs activités et appliquent une discipline positive pouvant contribuer à éviter des comportements déviants de leurs enfants.

Tableau I. Tendance globale relative aux pratiques parentales (N=368)

Dimensions	Indices statistiques			
	EPV	SPV	DPV	PPV
Moyenne	3,37	2,46	2,50	2,78
Moyenne théorique	2,00	2,00	2,00	2,00
Erreur std. de la moyenne	0,03	0,03	0,02	0,02
Médiane	3,50	2,50	2,50	2,75
Mode	3,50	2,25	2,67	2,33
Ecart-type	0,65	0,60	0,52	0,41
Variance	0,42	0,37	0,27	0,17
Asymétrie	1,05	1,18	-0,23	0,82
Erreur std. d'asymétrie	0,12	0,12	0,12	0,13
Aplatissement	15,28	5,26	-0,76	2,07
Erreur std. d'aplatissement	0,25	0,25	0,25	0,26
Intervalle	6,25	4,50	2,33	2,50
Minimum	1,00	1,00	1,17	2,00

Légende : EPV : engagement parental vécu, SPV : supervision parentale vécu, DPV : discipline parentale vécu, PPV : pratiques parentales vécues.

Par ailleurs, suivant les variables retenues dans l'étude et en considérant la moyenne observée sur chacune d'elles, il s'avère que les hommes (moyenne : 2,81), les parents biologiques (moyenne : 2,83), les parents exerçant des activités privées ou libérales (moyenne : 2,80) et les parents qui ont un niveau d'études supérieures ou universitaires (moyenne : 2,83) présenteraient un degré d'implication plus élevé dans les activités scolaires de leurs enfants. C'est - à - dire, qu'ils se montrent plus engagés, assurent une bonne supervision et appliquent une forte discipline dans l'accompagnement de leurs enfants dans leurs activités scolaires. Bref, ils seraient plus positifs que les autres quant à l'application des pratiques parentales.

3.1.1. Résultats selon les trois dimensions des pratiques parentales

Les réponses des sujets aux différents items de trois dimensions des pratiques parentales sont décrites ci - dessous. Elles constituent en même temps des tendances diverses de la manière dont les parents vivent ces pratiques.

3.1.1.1. Tendances des résultats selon l'engagement parental

L'engagement parental est la première dimension qui comporte douze (12) items. L'analyse des résultats de cette dimension est basée sur deux indices statistiques : la fréquence et le pourcentage. La lecture des résultats du tableau n°2 ci - dessous montre en considérant les occurrences, d'une part totalement en accord (TA) et en accord (A) ; d'autre part totalement en désaccord (TD) et en désaccord (D), nous constatons que la dimension engagement parental est hautement mise en valeur et positivement vécue par les parents interrogés. Parmi les items qui valorisent positivement cette dimension, il y a cinq sur douze items, soit 46, 67 % dont les réponses positives des sujets se situent entre 95, 9 % et 90, 4 % (items 4, 9, 5, 12, 10) ; de même, cinq sur douze items, soit 46, 67 %, leurs réponses se situent entre 88, 1 % et 80, 5 % (items, 3, 11, 6, 7, 8) et enfin, deux items sur douze, soit 16, 67 %, le pourcentage des réponses oscille entre 73, 1 % et 70, 6 %. En d'autres termes, ces résultats montrent que les parents s'investissent positivement dans la scolarité de leurs enfants.

En considérant l'axe des réactions négatives, celles des parents qui sont totalement en désaccord ou en désaccord, nous constatons qu'en optant pour un pourcentage des réponses égal ou supérieur à 10 %, sept sur douze items, soit 58, 33 %, ne sont pas du tout engagés dans la scolarité de leurs enfants. Il s'agit des items 1, 2, 8, 7, 6, 11, 3. Suivant les réponses des sujets à ces items et suivant l'ordre de grandeur des pourcentages, ces parents :

- ne parlent pas de leurs projets et de leur routine quotidiennement avec leurs enfants et n'écotent pas ce qu'ils ont à dire (item 1) ;
- ils ne s'intéressent réellement pas à leurs enfants (item 2) ;

- n'aiment pas passer du temps avec leurs enfants (item 8) ;
- n'accordent pas d'attention à ce que font leurs enfants (item 7) ;
- ne cherchent pas à savoir qui sont les amis de leurs enfants (item 6) ;
- ne s'intéressent pas aux choses que leurs enfants font (item 11) ;
- n'aident pas leurs enfants à dire ce qui leur tient à cœur (item 3).

Des résultats de ces sept items, nous pouvons supposer qu'il se pose un réel problème de communication, de relation et d'interrelation entre ces parents et leurs enfants. Ils s'investissent peu dans la scolarité de leurs enfants, ce qui peut constituer un risque de décrochage scolaire pour leurs enfants. Les parents ne sont pas à l'écoute de leur progéniture et donc ne connaissent pas les problèmes qu'ils ont pour leur scolarité.

Tableau II. Résultats liés à l'engagement parental tel que vécu par les parents

N°	Engagement parental	DEGRE D'APPRECIATION				Total
		TD	D	A	TA	
1	Je parle de nos projets et de notre routine quotidiennement afin avec mon enfant et je écoute ce qu'il (elle) a à dire	72 (19,6%)	36 (9,8%)	131 (35,6%)	129 (35,0%)	368 (100%)
2	Je m'intéresse réellement à mon enfant	12 (3,3%)	87 (23,6%)	265 (72%)	4 (1,1%)	368 (100%)
3	J'aide mon enfant à dire ce qui lui tient à cœur	16 (4,3%)	28 (7,6%)	129 (35,1%)	195 (53%)	368 (100%)
4	Je félicite mon enfant quand il (elle) travaille bien	12 (3,3%)	3 (0,8%)	112 (30,4%)	241 (65,5%)	368 (100%)
5	J'encourage mon enfant lorsqu'il (elle) le mérite	12 (3,3%)	11 (3%)	79 (21,5%)	264 (71,9%)	368 (100%)
6	Je veux savoir qui sont les ami (e) s de mon fils	19 (5,2%)	32 (8,7%)	154 (41,8%)	163 (44,3%)	368 (100%)
7	J'accorde l'importance à ce que mon enfant fait	12 (3,3%)	56 (15,2%)	157 (42,7%)	143 (38,9%)	368 (100%)
8	J'aime passer du temps avec mon enfant	28 (7,5%)	44 (12%)	128 (34,8%)	168 (45,7%)	368 (100%)
9	J'essaie d'aider mon enfant quand il (elle) a peur ou est bouleversé (e)	16 (4,3%)	8 (2,2%)	170 (46,2%)	174 (47,3%)	368 (100%)
10	Je trouve que les idées de mon enfant sont importantes et j'aime les entendre	12 (3,3%)	23 (6,3%)	185 (50,3%)	148 (40,1%)	368 (100%)
11	Je m'intéresse aux choses que mon enfant fait	8 (2,2%)	36 (9,8%)	190 (51,6%)	134 (36,4%)	368 (100%)
12	J'essaie de réconforter mon enfant quand il (elle) est triste ou malade	12 (3,3%)	16 (4,3%)	84 (22,8%)	256 (69,6%)	368 (100%)

Légende : TD = totalement en désaccord ; D = en désaccord ; A = en accord ; TA = totalement en accord

3.1.1.2. Résultats selon la supervision parentale

La supervision parentale est la deuxième dimension de ces pratiques qui comporte cinq (5) items. Comme pour l'engagement, les résultats du tableau n°3 des items relatifs à la supervision parentale montrent que dans trois items sur cinq, les parents supervisent, contrôlent, ont un œil vigilant sur ce que font leurs enfants pendant l'école et en dehors de l'école. Ainsi :

- 91,5 % des parents disent que les enseignants sont satisfaits du comportement de leurs enfants (item 5 : TA et A) ;
- 86,5 % veillent au quotidien, savent où vont leurs enfants (item 1 : TA et A)
- 71,2 % savent ce que font leurs enfants pendant leur temps libre (item 2 : TA et A).

Deux des cinq items (3 et 4 : TD et D) donnent également des réponses positives contrairement à la formulation affirmative des items. Ainsi :

- 89,2 % des parents disent que si leurs enfants s'absentent de l'école, c'est pour une raison particulière valable (item 3 : TD et D) ;
- 66,4 % des parents réagissent en disant que leurs familles ne connaissent pas des problèmes récurrents de divorce, chômage, scolarité, santé, conflit familial (item 4 : TD et D).

En définitives et au vu des résultats du tableau n°3, nous pouvons dire que les parents supervisent, contrôlent, suivent au pas à pas tout ce que font leurs enfants, comportement qui se traduirait en facteurs de protection de décrochage scolaire.

Tableau III. Résultats liés à la supervision parentale tel que vécue par les parents

N°	supervision parentale vécue	DEGRE D'APPRECIATION				Total
		TD	D	A	TA	
1	Je veille au quotidien là où va mon enfant	15 (4,0%)	35 (9,5%)	129 (35,1%)	189 (51,4%)	368 (100%)
2	Je sais ce que fait mon enfant pendant ses temps libres	19 (5,2%)	87 (23,6%)	168 (45,7%)	94 (25,5%)	368 (100%)
3	Mon enfant s'absente de l'école sans raison particulière	242 (65,8%)	86 (23,4%)	28 (7,6%)	12 (3,2%)	368 (100%)
4	Ma famille connaît les problèmes récurrents (divorce, chômage, scolarité, santé, conflit familial...)	161 (43,8%)	83 (22,6%)	74 (20,0%)	50 (13,6%)	368 (100%)
5	A l'école les enseignants sont satisfaits du comportement de mon enfant.	12 (3,3%)	19 (5,2%)	162 (44%)	175 (47,5%)	368 (100%)

Légende : TD = totalement en désaccord ; D = en désaccord ; A = en accord ; TA = Totalemment en accord

3.1.1.3. Résultats selon la discipline parentale

Concomitamment aux deux dimensions précédentes, les résultats du tableau n°4 ci-dessous paraissent également positifs. Autrement dit, la discipline règne au sein des familles des parents interrogés. Mais, les pourcentages observés, en valeur absolue, sont inférieurs à ceux de deux autres composantes. A l'exception de l'item 1 où 90,2 % des parents ne tolèrent pas que leurs enfants rentrent, de temps en temps, en retard à la maison, dans des proportions variant de 75,3 % à 56,3 %, la discipline règne à la maison dans toutes les activités que les enfants entreprennent. Ainsi :

- 76,3 % des parents disent que l'exposition de leurs enfants à la télévision est réglementée (item 6 : A et TA) ;
- 63,3 % d'entr'eux autorisent toujours au préalable toutes les sorties de leurs enfants (item 4 : A et TA) ;
- 61,5 % des parents interdisent de manière stricte la consommation des stupéfiants ou de l'alcool par leurs enfants ;
- 58,4 % des parents affirment que le téléphone ou la tablette mis à la disposition de leurs enfants est prioritairement utile pour la résolution des exercices scolaires (item 3 : A et TA) ;
- 56,3 % des parents disent qu'il leur arrive d'assister à la sélection des applications à caractère éducatif dans les téléphones de leurs enfants

Suivant les résultats de cette dimension, discipline parentale, comme ceux des autres, nous pouvons constater que les pratiques parentales sont mieux vécues par nos sujets. Les parents sont bien engagés dans la scolarité de leurs enfants, ils supervisent toutes leurs activités et veillent au respect des règles de discipline stricte instituée au sein de la famille. Le respect, le vécu de ces pratiques éducatives par les parents est un gage de maintien de leurs enfants à l'école et un facteur de protection qui entraîne moins de risque de décrochage scolaire.

Tableau IV. Discipline parentale telle que vécu par les parents

N°	discipline parentale vécue	DEGRE D'APPRECIATION				Total
		TD	D	A	TA	
1	De temps en temps mon enfant rentre tard à la maison	250 (67,9%)	82 (22,3%)	12 (3,3%)	24 (6,5%)	368 (100%)

2	Il m'arrive d'assister à la sélection des applications des téléphones à caractère éducatif de mon enfant	66 (17,9%)	95 (25,8%)	143 (38,9%)	64 (17,4%)	368 (100%)
3	Le téléphone ou la tablette mis à la disposition de mon enfant est prioritairement utile pour la résolution des exercices scolaires.	67 (18,2%)	86 (23,4%)	117 (31,8%)	98 (26,6%)	368 (100%)
4	J'autorise toujours au préalable toutes les sorties de mon enfant	64 (17,8%)	71 (19,3%)	130 (35,3%)	103 (28%)	368 (100%)
5	Dans ma maison, il y a interdiction stricte pour la consommation de stupéfiant ou de l'alcool par mon enfant.	106 (28,8%)	32 (8,7%)	61 (16,6%)	169 (45,9%)	368 (100%)
6	L'exposition de votre enfant à la télévision est réglementée	43 (11,7%)	48 (13%)	186 (50,6%)	91 (24,7%)	368 (100%)

Légende : TD = totalement en désaccord ; D = en désaccord ; A = en accord ; TA = totalement en accord

III. DISCUSSION

L'objectif principal de cette étude est de mieux comprendre l'environnement parental des adolescents, leur vécu familial et scolaire pour prévenir un éventuel risque de décrochage scolaire. Précisément, en recherchant d'analyser l'influence des pratiques parentales sur le risque de décrochage scolaire. Cette discussion des résultats se limite à deux points essentiels tels que décrits ci - dessous.

4.1. Des pratiques parentales

Dans notre réflexion, ces pratiques ont englobé trois axes complémentaires : l'engagement parental, la supervision parentale et la discipline parentale. Les résultats obtenus montrent que les parents vivent de façon positive ces différentes pratiques, même si l'engagement parental est considéré comme la pratique la mieux vécue par les parents de l'étude. Par rapport à la discipline parentale, qui se définit comme les efforts des parents à influencer ou à contrôler le comportement de l'enfant, en établissant des règles et en appliquant les normes comportementales. Le vécu positif signifie selon Vermulst et Van Leeuwen (2004) que les parents des adolescents examinés font preuve de la souplesse, de la tolérance, des encouragements et des récompenses et ils recourent moins à la coercition, l'inconsistance ou encore aux punitions physiques.

Le vécu positif, l'engagement qui englobe la nature affective de la relation parent-enfant (Aunola et Nurmi, 2005), signifie donc que les parents montrent à leur adolescent leur attachement pour lui, ils se préoccupent de lui, le stimulent, passent du temps avec lui pour lui témoigner leur affection. Quant au vécu positif de la supervision parentale, il signifie que les adolescents reçoivent un encadrement plus soutenu, les parents participent et suivent leurs activités, c'est-à-dire connaissent l'emploi du temps de leurs adolescent, leurs pairs, les endroits qu'ils fréquentent. La supervision positive peut aussi signifier, à en croire Bourouais (2009) et Bektache et Boudjella, (2015) que les parents, en tant que responsables éducatifs, observent et vérifient les comportements de leur adolescent, s'intéressent à ses activités, rencontrent ses amis et définissent les règles concernant les sorties mais aussi la vie de la famille.

Les résultats obtenus à ce niveau corroborent ceux du travail réalisé par Dirning et Fortin (2018). En effet, lors d'une étude intitulée : les pratiques parentales vues par les enfants, ces auteurs ont cherché à découvrir la perception des pratiques éducatives parentales par les enfants, puis déterminer dans quelle mesure la perception de chaque enfant diffère selon le sexe, les caractéristiques de la famille et les pratiques disciplinaires effectives des parents. L'étude a été menée auprès de 104 enfants (54 garçons et 50 filles) âgés entre 8 et 11 ans et leurs parents. Par rapport à notre étude, les résultats ci-dessus permettent de montrer que les parents partagent pratiquement la même perception des pratiques parentales, surtout en ce qui est de l'engagement parental positif et la supervision parentale. C'est donc à ce niveau que la question d'ordre méthodologique soulevée par

Michel Claes (20204) devient légitime. En effet, cet auteur s'est interrogé sur le meilleur informateur lorsqu'on veut savoir ce qui se passe dans une famille, s'agit-il de l'adolescent ou des parents.

4.2. De la relation pratiques parentales et risque décrochage scolaire

En ce qui concerne le lien entre pratiques parentales et le risque de décrochage, nous avons trouvé que les pratiques parentales influent positivement les risques de décrochage scolaire. En d'autres termes, plus les pratiques parentales sont positives, moins il y a des risques de décrochage scolaire. Cependant, l'analyse corrélacionnelle a révélé que la relation entre les pratiques parentales et le risque de décrochage est tout de même faible et quasi-négligeable.

Ces résultats sont contraires à ceux des études de Mucchielli (2000) ; Smith, (2004) ; Mc Vie et Holmes, (2005) ainsi que celles de Claes et al., (2005) qui indiquent que de mauvaises pratiques parentales, comme l'absence de supervision, une trop grande permissivité, une discipline incohérente ou trop stricte, un faible lien d'attachement, et l'incapacité d'établir des limites claires, ont été identifiés comme étant de puissants facteurs de risque de la délinquance, de la consommation de drogues, de mauvaises performances scolaires et de l'adhésion aux gangs de jeunes.

CONCLUSION

Nous pouvons retenir que les pratiques parentales influent positivement les risques de décrochage scolaire. En d'autres mots, plus les pratiques parentales sont positives, moins il y a de risque d'abandonner l'école. Pour analyser et interpréter les résultats relatifs aux données obtenues après administration des instruments de travail à nos sujets, nous nous sommes servi d'un instrument de collectes des données auprès de nos sujets, à savoir : l'échelle des pratiques parentales avec ses trois dimensions dont l'engagement parental, la supervision parentale et la discipline parentale. A l'issue de ces trois dimensions des pratiques parentales telles que vécu par les parents, nous constatons que la dimension engagement parental est hautement mis en valeur et positivement vécue par les parents de l'étude.

Les pratiques parentales ont des effets sur le décrochage scolaire. Si elles sont vécues positivement, elles constituent des facteurs de protection de décrochage scolaire, dans le cas contraire, elles seraient des facteurs de risque de décrochage. Le système éducatif congolais a tout intérêt à ce que les psychologues accompagnent les élèves et leurs parents.

BIBLIOGRAPHIE

- Aunola, K., & Nurmi, J. E. (2005). The role of parenting styles in children's problem behavior. *Child development*, 76(6), 1144-1159.
- Baumrind, D. (1971). Current patterns of parental authority. *Developmental Psychology* Mono-graphs. 4 (1 part 2), 1-103
- Bektache, N., Bouhoui, N. E., & Boudjellal, A. (2015). *Types d'attachement chez les adolescents des parents divorcés: l'étude de six (06) cas réalisé au sein du CSP de Tichy* (Doctoral dissertation, Université de Bejaia).
- Bourouaïs, Y., & Kerbouche, A. (2017). La qualité de l'attachement à la mère et le contexte familiale de l'adolescent asthmatique.
- Claes, M. (2004). Les relations entre parents et adolescents: un bref bilan des travaux actuels. *L'orientation scolaire et professionnelle*, (33/2), 205-226.
- Holden, G. W., & Edwards, L. A. (1989). Parental attitudes toward child rearing: Instruments, issues, and implications. *Psychological Bulletin*, 106(1), 29.
- Jones, M. D., & Smith, S. E. (2004). Exploring functional definitions of mycorrhizas: are mycorrhizas always mutualisms? *Canadian Journal of Botany*, 82(8), 1089-1109.
- Krejcie, R. V., & Morgan, D. W. (1970). Determining sample size for research activities. *Educational and psychological measurement*, 30(3), 607-610.

- Maria Rus – Haicu (2015). Pratiques parentales positives comme facteurs de protection des enfants contre les effets de la pauvreté mémoire, Université du Québec en ABITIBI – TEMISCAMINGUE. Canada
- McVie, S., & Holmes, L. (2005). Family functioning and substance use at ages 12 to 17. *The Edinburgh Study of Youth Transition and Crime*, 9.
- Michel Claes (2004). Les relations entre parents et adolescents : un bref bilan des travaux actuels /revue/ structure éditoriale 2022/ Fondation – enfance.org/ 23h55'
- Mucchielli, L. (2000). *Familles et délinquances: un bilan pluridisciplinaire des recherches francophones et anglophones*. Paris: CESDIP.
- Muisaka Kamono (2018). Santé mentale et risque de décrochage scolaire chez les adolescents de 13 – 18 de la ville de Kinshasa / mémoire/Université de Kinshasa/RDC
- Muisaka Kamono, Tingu Yaba Nzolameso, Mahunda Nzendo (2022). Santé mentale et risque de décrochage scolaire chez les adolescents de 13 – 18 de la ville de Kinshasa/ Article/Akofena, revue scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication
- Sears, G. E. (1889). *A Collection of Works Illustrative of the Dance of Death: In the Library of George Edward Sears*. Privately printed
- Terrisse, B. 1989. Environnement familial, intervention précoce et éducation familiale, Montréal, Québec. : Groupe de recherche en adaptation scolaire et sociale, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal.
- Van Leeuwen, K. G., & Vermulst, A. A. (2004). Some psychometric properties of the ghent parental behavior scale¹. *European Journal of Psychological Assessment*, 20(4), 283-298.